



PROCEDURE DE DEMANDE D'INFORMATION

1. Adressez-vous d'abord à votre formateur.
2. S'il ne peut répondre à votre interrogation, adressez-vous à la personne chargée de conseil en formation ou de la gestion administrative en fonction de la nature de votre problème. Des fiches de communication sont également tenues à votre disposition sur simple demande. Pour contacter notre référente handicap, vous pouvez vous adresser à l'accueil de notre centre ou la joindre à l'adresse mail suivante : sabrine.guyot@feuertformation.fr

